

## Antragsformular für eine RENN – LIZENZ *Demande d'une LICENCE DE COURSES*

An die Hundepass-Stelle der IGWR  
*adressée à la chancellerie de la CICL*

Walter Frosio  
Zeusstrasse 15  
4552 Derendingen

Ich bitte Sie, mir für den nachstehend genannten Windhund folgende Dokumente auszustellen :  
*Je vous prie de me faire parvenir les documents suivants pour le lévrier cité ci-après:*

- Hundepass**  
*carnet de travail pour lévrier*
- Lizenzkarte (gültig für Rennen)**  
*licence (valable pour courses)*

Hundename/Zwingername :  
Nom et affixe : .....

Rasse : ..... Geschlecht: .....  
*Race : ..... Sexe: .....*

Chip-Nummer:  
*No du chip: .....*

Farbe:  
*Couleur: .....*

SHSB-Nr.: ..... Wurfdatum: .....  
*No du LOS: ..... Date de naissance: .....*

Besitzer : Name : .....  
*Propriétaire : Nom : .....*

Adresse : .....  
*Adresse : .....*

PLZ/Ort : .....  
*NP/lieu : .....*

Mitglied der SKG-Sektion : .....  
*Membre de la section SCS : .....*

Ich füge folgende Unterlagen bei (zutreffendes bitte ankreuzen) :  
*Je joins les pièces suivantes (cocher d'une croix les pièces annexées) :*

- Kopie der Abstammungsurkunde (Stammbaum)  
*Copie du pedigree*
- Profilstandbild 40 mm x 60 mm  
*Photo de profil 40 mm x 60 mm*
- Messzeugnis (nur für Whippets und ital. Windspiele)  
*certificat de mesure de la taille (seulement pour whippets et PLI)*
- Formular „Lizenzprüfung“  
*formule de l'épreuve de licence*
- ausländische (Original-)Lizenzkarte (nur für Importhunde)  
*carte de licence étrangère en original (seulement pour lévriers importés)*

Ort und Datum :  
*Lieu et Date :*  
.....

Unterschrift des Hundebesitzers :  
*Signature du propriétaire :*  
.....



## Directives pour les épreuves de licence (Extrait du règlement de courses de la CICL)

### R 3.2. Licence de courses

#### R3.2.1.

#### Généralités

Pour participer aux courses la licence de courses est exigée de tous les lévriers des groupes 5 et 10 de la FCI. Pour obtenir cette licence, le propriétaire s'annonce à un club de courses de son choix en présentant les documents suivants:

- la copie du pedigree du chien
- sa carte attestant de sa qualité de membre d'une section de la SCS.

Les chiens importés doivent au préalable être inscrits au LOS. Il en est de même pour les changements de propriétaire qui sont également à enregistrer au préalable au LOS et être enregistrés sur le pedigree.

Le lévrier appartenant à un propriétaire habitant l'étranger peut aussi, conformément à l'article 4.3 du règlement de courses de la FCI, participer à une épreuve de licence, mais sa carte de licence doit être établie par la fédération nationale du pays de domicile.

L'AD de la CICL fixe le montant des émoluments pour l'épreuve de licence.

#### R3.2.2.

#### Age minimum

L'âge minimum pour passer l'épreuve de licence est de 14 mois révolus pour les whippets et les petits lévriers italiens (ci-après PLI) et de 17 mois révolus pour les autres races. Le jour de la naissance est déterminant.

#### R3.2.3.

#### Octroi des licences

L'épreuve de licence peut être assurée par tout club de courses affilié à la CICL. Quatre observateurs agréés doivent en surveiller le déroulement et rapporter sur le comportement du lévrier. La formule officielle de licence doit être signée au cynodrome le jour même de l'épreuve par le responsable de l'entraînement et par les quatre observateurs.

#### R 3.2.4.

#### Épreuve de licence

L'épreuve de licence doit s'effectuer sur un cynodrome suisse reconnu par la CICL. Elle comporte 3 manches, soit une en solo et deux autres avec des lévriers d'accompagnement.

#### Manche en solo

La manche en solo démontre que le lévrier poursuit bien le leurre. Il doit entrer sans difficulté dans la boîte de départ et courir avec muselière (exception faite pour les PLI) et dossard. Pour les deerhounds et les irish wolfhounds le départ à la main est autorisé.

Elle peut être effectuée avant l'âge minimum cité à l'article 3.2.2. ainsi qu'avant le jour où le lévrier courra les deux manches accompagnées. Elle doit impérativement avoir lieu avant les manches accompagnées.

Cette manche se court sur la distance minimum de 450 mètres.

Le chef de courses doit en attester le parfait déroulement sur la formule officielle de licence.

Cette manche et les deux manches accompagnées ne doivent pas nécessairement être effectuées sur le même cynodrome, mais dans ce cas, la taxe d'examen est à payer deux fois.

#### Manches d'accompagnement

Les deux manches avec les chiens d'accompagnement démontrent que le candidat sait courir en peloton sans problème. Il doit accomplir ses deux manches le même jour avec au minimum deux chiens d'accompagnement.

Les grandes races, y compris les chiens d'accompagnement, effectuent leurs manches sur la distance minimum de 450 mètres, alors que les whippets et PLI peuvent les accomplir sur des distances plus courtes.

Les chiens sont placés dans les boîtes de départ se jouxtant immédiatement les unes aux autres alors que le candidat doit se trouver entre les chiens d'accompagnement et entrer sans problème dans sa boîte. Les deerhounds et les irish wolfhounds peuvent être lâchés à la main, devant les boîtes, le candidat étant placé entre les 2 chiens d'accompagnement.

#### Dépassement

Pendant ces manches le candidat doit être dépassé par l'un de ses concurrents ou dépasser lui-même. Si aucun dépassement n'est constaté lors de cette première manche on doit faire partir l'un des chiens d'accompagnement soit avant, soit après le candidat qui part toujours des boîtes de départ (exception faite pour les deerhounds et les irish wolfhounds).

#### Équipement

Tous les lévriers (PLI exceptés) portent la muselière et le candidat est, en plus, revêtu d'un dossard.

#### Lévriers d'accompagnement

Les lévriers d'accompagnement doivent être en possession d'une licence de courses valable à présenter lors de l'épreuve. Un chien disqualifié ne peut être utilisé pendant sa suspension.

Des lévriers de courses dont l'âge limité de 8 ans est dépassé peuvent être employés en accompagnement sous condition de leur parfait état de santé.

Dès qu'un senior est utilisé pour accompagner, une distance moins longue est également tolérée pour les grandes races. Au minimum l'un des accompagnants doit être de même sexe que le candidat. Tous les lévriers ne doivent pas appartenir au même ménage.

Pour les races faiblement représentées des dérogations sont admissibles aux conditions suivantes:

- a) les deux chiens d'accompagnement peuvent être d'un autre sexe;
- b) un ou deux chiens d'accompagnement peuvent être d'une autre race. On veillera à ce que les chiens d'une autre race présentent des performances similaires.

#### Echec

Les candidats qui n'entrent pas, ou entrent difficilement dans les boîtes de départ, qui attaquent, cherchent à attaquer ou encore qui s'arrêtent ne peuvent prétendre à la licence de courses.

L'épreuve de licence peut être répétée sous délai de 10 jours.

#### Licence annulée

Des infractions aux prescriptions ci-dessus peuvent entraîner, cas échéant, l'annulation de la licence émise qui est retirée par la chancellerie de la CICL.

#### R 3.2.5.

#### Lévriers importés

Les lévriers importés de pays affiliés à la FCI et qui sont déjà licenciés à l'étranger peuvent, après deux courses effectuées en Suisse sans problème, obtenir leur licence définitive.